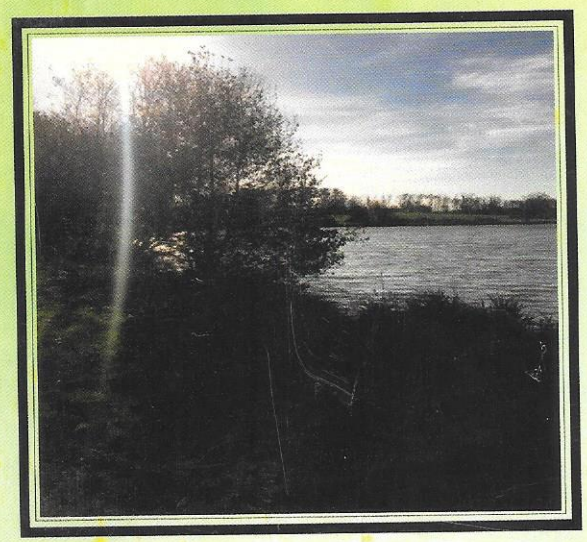
Curciat – Dongalon

Bulletin Municipal

2020









Sommaire

Le mot du maire	p1
La vie communale	p2
Le budget	p4
L'état civil	p5
L'école	p7
Les P'tits Gloutons – Cantine	p9
Les P'tites Fripouille – Garderie	p10
Le sou des écoles	p11
Le comité des fêtes	p13
La Bécassine – Société de chasse	p14
La Vivre - Société de pêche	p16
Le tennis	p17
La gymnastisque	p18
La bibliothèque	p20
L'union musicale	p21
Bress' Animation	p22
Le CCAS	p24
Le comité de fleurissement	p25
Les retraités	p26
La FNACA	p27
Les donneurs de sang	p28
Coeur de bouchons	p29
L'évéil du Chêne	p30
Les conscrits	p31
ADMR	p32
CLIC	p33
Informations pratiques Civisme	p34

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 a vu le renouvellement du Conseil municipal en mars et installé fin mai. Cette nouvelle équipe a le cœur de s'investir dans la commune au service de tous les habitants, que je remercie de leur confiance. Nous qui avons la chance de vivre dans cette société rurale où, personne n'est anonyme, où chacun à sa place.

Je remercie le Conseil précédent et la nouvelle équipe pour l'énergie et le temps passé pour la commune.

Cette année aura vu la fin des travaux du local de chasse.
Un devis a été signé en juillet pour l'extinction de l'éclairage public afin de faire une économie d'énergie qui se réalisera sur 2021.
Nous avons poursuivi le programme voirie et assuré la réfection de quelques routes.
Pour les projets, nous allons demander des devis (matériels, bâtiments, voirie) dès que nous aurons les sommes et selon les subventions accordées et les délais nous pourrons les inscrire au budget sur 2 ans et plus.

Les travaux de la fibre optique ont commencé et seront financés par le SIEA. Elle sera opérationnelle au 1er trimestre 2022. Les habitants seront informés en temps et en heure pour ceux qui voudront s'abonner.

Les associations ont dû cesser leurs activités, ou une partie à cause de la COVID-19. Certaines ont vendu des plats à emporter pour limiter l'impact financier. Cela me parait une bonne idée, peut être que d'autres le feront quand cela est possible, nous devons les soutenir !

Le groupe scolaire a été aussi perturbé par la COVID-19. La directrice de l'école, l'institutrice, les ATSEM, les AVS, la présidente de la cantine et le président de la garderie ont géré et se sont adaptés au mieux pour les élèves de l'école. Je les en remercie.

Je tiens à remercier tous les employés communaux pour leur travail accompli. Je souhaite une bonne retraite à Françoise et la bienvenue à Stéphanie.

J'ai une pensée particulière pour les victimes de la COVID-19 et à ceux qui en souffrent actuellement,
Malgré la crise sanitaire qui a commencé en mars, la vie doit continuer.
Il faut rester prudent, patient et confiant.

En ce début janvier 2021, la cérémonie des vœux de la municipalité est annulée en raison de la crise sanitaire.
On se donne rendez-vous en janvier 2022.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je félicite les parents des nouveaux nés.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2021.

Didier FLEURY

La vie communale

Le conseil municipal :



Maire : Didier Fleury

1er Adjoint : Carole Martin

2ème Adjoint : Géraldine Pillon

3ème adjoint : Nicolas Gallet

Conseillers Municipaux : Alexis Berger Justine Chene Frédérique Cucuel Bruno Cuillerat Timothée Gothland Laurent Janvier Annie Tempion

Les commissions :

Voirie et Chemins	Géraldine Pillon, Alexis Berger, Bruno Cuillerat, Laurent Janvier
Bâtiments	Nicolas Gallet, Carole Martin, Bruno Cuillerat, Timothée Gothland
Affaires Scolaires et Sociales	Carole Martin, Géraldine Pillon, Justine Chene, Timothée Gothland, Laurent Janvier
Communication	Nicolas Gallet, Justine Chene, Frédérique Cucuel, Timothée Gothland
Fleurissement	Carole Martin, Frédérique Cucuel, Annie Tempion
Cimetière	Géraldine Pillon, Annie Tempion
Composition du CCAS	Carole Martin, Justine Chene, Frédérique Cucuel, Laurent Janvier, Annie Tempion
Délégués SIEA	Nicolas Gallet, Frédérique Cucuel, Laurent Janvier
Délégués SAUR	Bruno Cuillerat, Laurent Janvier

Le personnel communal :

Secrétariat de Mairie : Stéphanie MILLON
ATSEM : Evelyne PACCAUD
Agent d'entretien : Christiane RIGOLLET
Agent technique : Eric MARTIN

Une page se tourne …

Françoise BURTIN a fait valoir ses droits à la retraite le 31 Octobre 2020. Elle était entrée au service de la commune il y a 29 ans et quelques mois, recrutée par Mr Joël LOMBARD.

Françoise a connu 6 maires différents à Curciat-Dongalon :

Mr Joël LOMBARD de mars 1989 à mars 2001
Mr Claude PACAUD de mars 2001 à mai 2004
Mr Claude BERTHET de juin 2004 à septembre 2007
Mme Chantal LUQUIN d' octobre 2007 à mars 2008
Mme Marie-Laure CLAPPAZ de mars 2008 à mars 2020
Mr Didier FLEURY depuis mars 2020

Le contexte n'a pas permi d'organiser un départ chaleureux, entourée des personnes qu'elle a cotoyé durant ces 30 dernières années, au service des administrés,

Bonne retraite, Françoise !



Le temps est venu de passer le flambeau à Stéphanie.

Stéphanie MILLON a pris ses fonctions le 14 Septembre 2020, en doublon avec la future retraitée jusqu'au 31 octobre 2020, pour parfaire ses connaissances de la commune, de ses habitants, et aussi se familiariser avec les différentes tâches liées à sa fonction.

Bienvenue à Stéphanie !

Le budget

Investissement	
Local de chasse	96 252,49 €
Ordinateur école	2 322,40 €
Chaudière au logement presbytère	5 854,20 €
Subventions	33 000,00 €

Fonctionnement	
Voiries	41 486,68 €
Intervention chaufferie bois	4 422,00 €
Elagage	2 925,00 €
Subventions associations	8 558,00 €

Dépenses	
Charges à caractère générale	115 325,00 €
Charges de personnels	113 200,00 €
Attenuation de produits	1 600,00 €
Autres charges de gestion courante	50 400,00 €
Charges financière	3 600,00 €
Charges exeptionnelles	150,00 €

Recettes	
Atténuation de charges	12 850,00 €
Produits de services	11 350,00 €
Impots et taxes	145 906,00 €
Dotations et participation	85 395,00 €
Autres produits de gestion courante	28 474,00 €
Produits exeptionnels	300,00 €



Achat de 3 ordinateurs + relais wifi pour l école et restauration des vieux pc de l'école ce qui porte leur nombre à 7 opérationnels



L'état civil

Naissances :

Le 21 mars 2020,

Mya Michèle BONIN

Fille de Franck BONIN et Prescillia Andrée Angélina POCHEBONNE

250 chemin des Feuilles

Le 31 mars 2020,

Jules Pierre Marcel LHERMET

Fils de Gaëtan François Olivier LHERMET et Delphine SPENNATO

245 route de la Varna

Le 11 juin 2020,

Éléanore Shanyce GIRARDCLOS

Fille de Sébastien GIRARDCLOS et Gaëlle Sandrine JARLAT-LAURIER

40 allée des Jardinets

Le 13 juillet 2020,

Milo DARBON

Fils de Sébastien DARBON et Mathilde BROYER

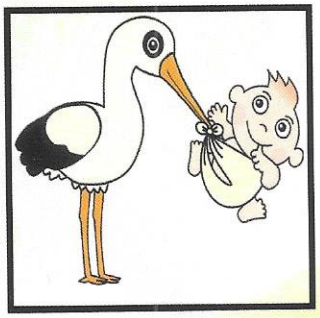
1030 route de la Vulpillère

Le 8 novembre 2020,

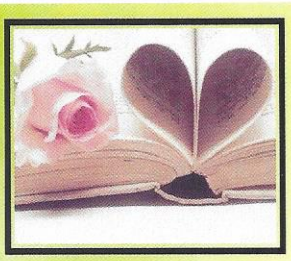
Léna TABOULOT-GILOUX

Fille de Jérémy TABOULOT-GILOUX et de Gwendoline, Alicia, Madison CHARTIER

1901 route de la Perrière



Mariage :



Le 9 janvier 2020, Serge Georges François COSTA et Renée Gisèle REVEIL

Le 22 août 2020, Tanguy RIGAUD et Géraldine PILLON

Le 12 septembre 2020, Pierre-Vincent MARTIN et Kelly Simone Juliette LARHANTEC

Déces :

Le 23 février 2020, Guy Jean JABOUYNA né le 21 Novembre 1936

Le 16 mars 2020, François René CANNARD né le 06 Septembre 1932

Le 30 mai 2020, Odile Marthe CHAUSSAT (MORNET) née le 06 Février 1936

Nous pensons également aux personnes qui ne vivaient plus sur la commune :

Le 11 juillet 2020, Paulette Armande CLERMIDY (LAMBERET) née le 21 Février1930

Le 28 juillet 2020, Renée Rolande DONGUY (GRUEL) née le 11 Juin 1932

Le 2 septembre 2020, Marie Yvonne CLERC (CAVILLON) née le 29 Septembre 1924

Le 4 novembre 2020, André Jules PONT né le 16 Juin 1929



L'école

En cette rentrée scolaire particulière, nous nous efforçons de maintenir un climat sécurisant et réconfortant pour les élèves de l'école.

Cette année, nous accueillons 49 élèves sur l'école de Curciat.

Laurie MOIRAUD accueille dans sa classe 7 élèves de Petite section et 15 élèves de Moyenne section, avec l'aide de Sandrine COULON (ATSEM) et Nathalie VERNIER (AVS). Le vendredi, elle est remplacée par Lauraline COMTET.





Anaïs NEYRA, accompagnée d'Evelyne PACCAUD (ATSEM), accueille 11 élèves de Grande Section et 16 élèves de CP. Dans la classe, 3 AVS sont également présentes : Christelle CHAVANEL, Freddie CHALON et Céline CLERC.

Nous travaillons cette année autour du thème de la ferme avec pour projet de fin d'année la visite d'une ferme pédagogique. Les classes aborderont le thème des animaux, du verger, le lait, le blé, les légumes, ...

Grâce au soutien de la Mairie, l'école a été équipée d'un ordinateur fixe dans chaque classe ainsi que d'un ordinateur portable pour le travail des maitresses. Ces outils numériques vont permettre aux élèves de développer de nombreuses compétences dans différents domaines.

Anaïs NEYRA, directrice de l'école de Curciat-Dongalon

Les P'tits Gloutons – Cantine



Nos P'tits Gloutons ont débuté une nouvelle année scolaire un peu particulière, avec masque et gel qui font désormais partis de leur quotidien. Pour éviter que la Covid 19 ne s'invite à nos tables, les P'tits gloutons prennent désormais leurs repas dans les salles des fêtes des communes de Curciat et Saint Nizier. Afin de respecter au mieux le protocole sanitaire, les tables sont espacées et sont composées de 4 élèves maximum. Rassurez-vous cette nouvelle organisation n'a pas coupé l'appétit de nos p'tits gloutons. Les repas sont toujours préparés par la société RPC située à Manziat. Pour rappel jusqu'au CP les menus sont composés de 4 composants et 5 pour les plus grands. Cette année les prix des repas n'ont pas été revus à la hausse malgré la hausse du coût d'achat de 0.14 € par repas :
Tarifs à Curciat : 4.20 €, Saint Nizier : 4.35 €.

Nous remercions chaleureusement nos cantinières Cécile et Carole pour leur engagement quotidien, ainsi que Sandrine et Evelyne pour leur aide précieuse au cours du service.
Un grand merci également aux municipalités pour leur soutien financier et matériel.

Les P'tits Gloutons en quelques chiffres :

->en 2019/2020 : 6 727 repas servis vs 9 023 l'année dernière. Le confinement entre mars et mai a lourdement impacté notre activité. La situation financière de l'association reste saine avec une perte d'exploitation limitée à 1 133 € au 31/08/2020.

->jusqu'en mars 2020, nos cantinières servaient en moyenne 66 repas par jour, une fréquentation record par rapport aux années précédentes.

->depuis septembre 2020 : en moyenne 64 élèves par jour mangent à la cantine soit environ 36 élèves à SNB et 28 à Curciat.

Infos Pratiques :

pour toute nouvelle inscription : contacter l'association par mail : glouton.tresorerie@gmail.com, une fiche d'inscription papier est à compléter,
Chaque famille gère son planning d'inscription en ligne : via www.ropach.com,
Heure limite d'inscription : J-1 10h00,
En cas d'absence signalée le jour même le repas est facturé,
Les factures sont disponibles en ligne pour chaque famille au 05 du mois.
Nous vous remercions de privilégier le virement pour le règlement des factures.

Toute l'équipe des P'tits Gloutons vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous !

Composition du bureau :
Présidente : Marjolaine Gonthier
Trésorière : Chloé Mouchet
Secrétaire : Christelle Labry
Membres actifs : Clothilde Maury, Géraldine Pillon

Les P'tites Fripouille – Garderie

Voilà une nouvelle année scolaire 2020/2021 qui a commencé. Elle débute avec une bonne fréquentation de la garderie.

Cécile et Carole sont toujours présentes pour s'occuper de tous ces petits et grands, avec un contexte un peu particulier en lien avec la COVID 19, du fait de certaines règles sanitaires à respecter. Néanmoins, elles proposent de quoi divertir les enfants pendant ce temps de garderie, et nous les en remercions vivement.

Nous en profitons aussi pour remercier nos mairies de Curciat Dongalon et de Saint Nizier le Bouchoux ainsi que le Comité des Fêtes de Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel qu'ils nous apportent.

Le bureau reste le même, il est composé de :
Président : Tanguy Rigaud
Trésorières : Clotilde Sarcey, Laurie Bejeannin
Secrétaire : Sandrine Coulon
Membres : Cécile Villard, Géraldine Pillon

Informations pratiques :
La garderie Les Ptites Fripouilles ouvre ses portes
du lundi au vendredi de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 pendant les périodes scolaires

Le tarif est de 1.20€ la séance (1 séance = 30 minutes)

Pour toute inscription, une cotisation de 8€ par enfant est demandée ainsi qu'une fiche de renseignements à compléter. Pour une bonne organisation, les parents souhaitant mettre leur(s) enfant(s) occasionnellement à la garderie, doivent le faire savoir au plus tôt à Cécile Villard en appelant pendant les horaires d'ouverture au 04 74 52 91 60. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail à lesptitesfripouilles01560@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2021 !

Le sou des écoles



Le sou des écoles, qu'est ce que c'est ?
Une équipe de joyeux parents qui donnent de leur temps pour organiser des manifestations dans un but d'améliorer le quotidien de nos écoliers, tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Cette année un peu spéciale suite aux conditions sanitaires, nous avons pu organiser notre traditionnel marché de Noël (Vente de sapins, tombola, marché des artisans, baptême poneys, arrivée du père noël en calèche), et pour la première année un concours de coinche qui pour une première était pour nous une réussite.

Le sou en quelques chiffres :
La participation du sou des écoles aux projets d'écoles, voyages, activités… pour l'année scolaire 2019-2020 était de 2282,48€.

Les bénéfices de nos différentes manifestations, jumelés aux dons, aux cotisations et aux subventions de nos communes et comité des fêtes sont pour cette année de 5 227,70 €. Donc bien les conditions particulières de ce moments, les finances du sou des écoles se portent relativement bien.

Si chaque famille contribue un peu à chaque manifestation,
Le Sou pourra offrir d'avantage à nos enfants !

(N'oublions pas que les membres du sou donnent de leur temps et leur énergie gratuitement et qu'une manifestation qui fonctionne bien leur prouve qu'ils ne s'investissent pas pour rien et procure joie et reconnaissance.)

Cette année le sou des écoles est composé de :

Président : Arnaud GUIOT

Trésorière : Sandra SOUFFERANT

Vice-trésoriere : Céline BOUVIER

Secrétaire : Laurence BERNARD

Vice-secrétaire : Jennifer HUMEZ

Les membres très actifs sont Emilie Burtin, Priscilla Sereuse, Isabelle Gadolet, Fabrice Simeone, et Sophie Lassere

Les enseignants sont bien sûr des membres d'office.

Nos manifestations pour 2019-2020 seront les suivantes (selon conditions sanitaires) :



Le 14/02/2021 : Vente Concours de coinche à St Nizier

Le 17/04/2021 : Soirée Moules Frites à Curciat

Le 15/10/2021 : Soirée Zumba à Curciat

Le 11/12/2021 : Marché de Noël à Curciat

Nous réfléchissons à remplacer ces manifestations dans le cas où elles ne pourraient se faire par des ventes à emporter, afin d'essayer d'améliorer et aider les écoles dans leurs projets pédagogiques au maximum.

Les projets d'écoles pour 2020-2021 restent encore à définir mais les pistes de réflexions suivantes sont abordées pour les deux écoles :

Intervenantes Musique sur 7 semaines pour les 2 écoles avec préparation d'un spectacle

Petites scènes Vertes

Cette année encore, les élèves de St Nizier iront à la piscine de Montrevel.

Sortie scolaire en fin d'année à définir (Ferme de Sagy pour les élèves de Curciat à confirmer.).

L'affiliation à l'USEP sera faite pour les classes des PS/MS/GS, GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 qui en ont fait la demande.

* * * * *

Nous tenions à remercier les mairies ainsi que les comités des fêtes pour leurs aides financières, prêts de locaux et matériel. Merci également aux parents venant nous prêter main forte pour le bon déroulement de nos manifestations, aux enseignants, et membres du bureau qui donnent de leur temps pour le bien être des enfants.

Le comité des fêtes

Une année sinistrée avec 2 manifestations avant confinement : concours de belote du 22 Décembre avec 38 doublettes et le banquet des classes le 7 et 8 MARS avec 65 repas et une bonne participation des jeunes le soir.

Suite au COVID aucune manifestation n'a été possible.

La conjoncture actuelle ne nous permet pas de projeter ni les futurs concours de belote ni le banquet des classes.

Nous proposons d'organiser le banquet des classes en 2022 pour les classes en 6-7 et 1-2.

Pour la fête de l'andouillette et le vide grenier, nous maintenons pour le moment les dates pour le calendrier des fêtes.

A partir du mois de Mai, si nous sortons de cette crise, nous monterons le chapiteau pour toutes les manifestations à venir.

Jean-Pierre LETHENET
Président du Comité des fêtes
Gabrielle MARECHAL
Secrétaire du Comité des fêtes







La Bécassine – Société de chasse



L'année 2020 aura été marquée par 2 évènements :
La construction du bâtiment communal, nouveau siège de notre société de chasse, pour lequel les travaux, liés au projet lancé en 2016 en concertation avec la municipalité alors en place, et nous-même, ont été terminés en mai 2020. Nous remercions pour cela l'ancien et le nouveau conseil municipal pour le suivi, l'aboutissement et les financements. Les chasseurs ont quant à eux réalisé l'aménagement intérieur (plâtrerie, peinture, isolation, électricité, carrelage, plomberie) et ce ,avec leurs propres fonds. Nous tenons également à remercier tous les bénévoles pour leurs aides dans la réalisation des travaux.
Et l'arrivée du virus Covid 19 sur toute la France impliquant d'une part un arrêt partiel des activités sur l'année et des adaptations d'autre part.

Notre Société en quelques chiffres …
La Bécassine compte à ce jour 39 adhérents dont 10 chasseurs au gros gibier.
Activités cynégétiques
Sanglier : une présence moins importante sur notre territoire en espérant quelques prélèvements cet hiver.
Chevreuil : population stable avec 22 attributions.
Lièvres : très bonne présence sur la commune mais le plan de chasse a été réduit suite au confinement.
Faisan, perdrix : toujours peu de couvées au printemps. Les lâchers ont dû être stoppés suite aux mesures de protection contre la grippe aviaire.
Nuisibles : forte population de renards sur la commune, des battues seront réalisées cet hiver.
Concernant les ragondins, on note une forte mobilisation des pécheurs et des agriculteurs. Un accord de la DDT a été donné cette année à la Bécassine pour la régulation de ces espèces tout au long de l'année.

MANIFESTATIONS 2021 :

Pour rappel ,et pour l'année écoulée, le banquet de chasse et la vente de boudin/terrine ont été très satisfaisants mais notre repas bréchet a été annulé pour cause sanitaire et logistique.

En raison des restrictions sanitaires le banquet de chasse sera remplacé par une vente de plats à emporter, sur réservation uniquement entre le 15 décembre 2020 au 17 janvier 2021. (Uniquement par téléphone au 06 15 60 88 06 ou 06 79 17 68 60

le samedi 30 janvier entre 10 h et 12 h à la cabane de chasse

Et si les conditions le permettent…

Samedi 03 avril 2021 à la cabane de chasse vente de boudin/terrine
Dimanche 08 août 2021 : Repas bréchets et concours de pétanque
Merci à la mairie ainsi qu'au comité des fêtes pour le prêt du matériel et des locaux pour nos manifestations.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Sandy GADOLET (0615608806) Secrétaire : Fabien GUILLERMIN
Vice-président : Bruno CUILLERAT Secrétaire Adjoint : Benjamin THOMANN
Trésorier : Jérôme MARECHAL Trésorier Adjoint : Denis CHATELET
Membres : Tayfur ALTAN, Jacques VIALET, Christian PONSOT

La société de chasse « la Bécassine » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021
et surtout une très bonne santé !

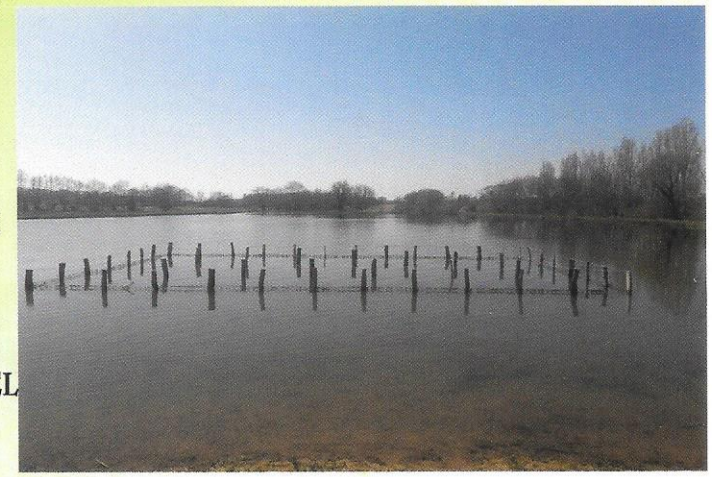
Les amis de Sana Vive – Société de pêche



En raison de la crise sanitaire, la fréquentation des pêcheurs a été très limitée cette année.
Suite à la vidange de l'étang de la varna, nous avons pu réaliser un alevinage important :
poissons blanc, carpes, tanches, sandres pour un coût de 4000 euros.
La régulation des ragondins a permis de retrouver une eau plus saine dans la rivière.

A notre plus grand regret, nous n'avons pu organiser notre fête de la pêche mais nous espérons pouvoir vous y accueillir le 6 juin 2021.
Je remercie les membres du bureau pour leur implication dans les différentes tâches effectuées tout au long de l'année.
Prenez soin de vous.

Nicolas GRUEL







Le tennis

Comme beaucoup d'autres associations, le tennis club a vécu une saison 2020 compliquée avec des compétitions interrompues ou annulées.

Malgré tout, le tournoi open du club a pu se dérouler la 2ème quinzaine de Juillet, permettant à de nombreux joueurs de renouer avec leur sport favori.

Pour finir, une bonne nouvelle pour le TCHB avec la finalisation du projet de 2 cours couverts à l'horizon 2021.

Bonne année sportive à tous, et à bientôt sur les cours !



La gymnastisque

Depuis de nombreuses années, nous pratiquons une activité de gymnastique dite d'entretien à la salle polyvalente le mardi à 9 heures pour les seniors, et à 20 h 30 pour les plus jeunes.

Retour sur la saison écoulée :
La saison 2019-2020, forte de 39 adhérents, a vu ses cours bien suivis sous la direction de Ioana qui anime les cours avec entrain et bonne humeur dans le souci du bien-être de chaque participant. Malheureusement, c'était sans compter sur « le cracravirus » comme l'a si bien surnommé Christiane M., et les mesures gouvernementales annonçant le confinement avec dans un premier temps, fermetures des salles, et ensuite interdiction de rassemblement de personnes. La saison s'est donc terminée prématurément le 16 mars 2020… avec ce goût amer « d'inachevé »…

Reprise de l'activité en septembre :
Après avoir mis en place le protocole sanitaire, le club de gym, très optimiste, a décidé de reprendre ses activités le 08 septembre, son assemblée générale s'est tenue le 22 septembre, apportant quelques changements au sein du bureau :
Marie-Laure Clappaz devient trésorière, et Marie-Christine Berrodier y entre en tant que membre.
Maryse, Margot et Véro nous quittent, elles sont vivement remercier pour leur engagement au sein du club, avec chacune leur spécificité : « le souci du moindre détail » « affilier de nouvelles adhérentes au club », « gérer la compta-trésorerie »

Bon nombre de fidèles adhérents, impatients de retrouver une activité de groupe, s 'est retrouvé avec grand plaisir en respectant toutefois les règles de distanciation ; nous disposons d'un espace grandement suffisant pour chaque groupe, l'animatrice y adapte son programme avec moins de déplacements et aucun échange de matériel entre les sportifs… Malheureusement, l'activité à peine redémarrée est à nouveau figée…

Mais à l'heure actuelle, l'important est de prendre soin de soi et de son entourage, de se protéger contre ce coronavirus ravageur. Et comme nous avons plus de temps, apprenons à regarder autour de nous, à apprécier la nature et ses belles couleurs au cours d'une balade dans notre campagne de Bresse.

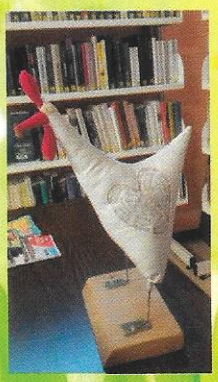
Sans aucun doute, l'activité reprendra dès que les conditions sanitaires le permettront ; aussi, nous maintenons la date du samedi 13 mars 2021 pour une possible représentation théâtrale.
Dans l'attente d'un retour à la normale, soyons patients, usons et abusons du net et du téléphone pour maintenir le lien social et gardons la forme en pratiquant quotidiennement les quelques exercices de base que Ioana nous a enseignés.

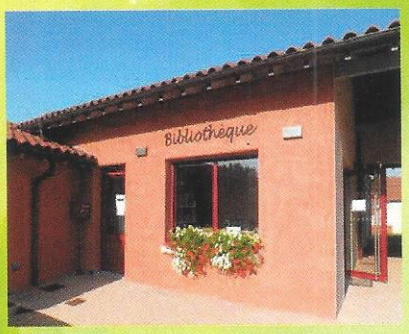
Merci à vous toutes et tous pour votre fidélité, à la commune pour l'aide précieuse qu'est le prêt de la salle polyvalente. Nous avons toujours grand plaisir à accueillir de nouveaux membres, et une fois qu'on essaie, on risque d'attraper le « virus », mais le bon « virus », celui qui fait du bien au corps, mais au moral tout autant !

Prenez soin de vous, et espérons que l'année 2021 apporte des solutions dans ce monde bien tourmenté.



Bibliothèque municipale de St Nizier

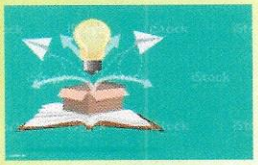






Une équipe avec 11 bénévoles ! **Danièle, Sylvette, Francette, Geneviève, Claudette, Maryline, Valérie, Anne, Sandrine, Christelle** et **Sandra** qui vient de nous rejoindre.

Merci à **Christiane** pour ses nombreuses années de bénévolat !



Boite à idées ! par mail ou sur place, faites nous part de vos idées de livres, de vos envies d'animations, de rencontres … de ce que vous souhaitez trouver à la bibliothèque …

Des projets ! Atelier d'écriture ?



Nuit de la lecture (fin janvier) ?

Et des nouveaux livres ! Romans et BD adultes et jeunes, albums et documentaires pour les plus petits

A vos plumes, stylos, claviers, ECRIVEZ !

Après le succès du concours de dessins de l'automne 2019, nous vous proposons de commencer 2021 en écrivant … ce que cette année 2020 a changé dans votre vie, vos relations aux autres, vos envies, vos rêves … récit réel … ou imaginaire …

et si vous préférez dessiner … dessinez !

RAPPEL : Nous ne pouvons pas accepter tous vos dons de livres : nous ne prenons que des livres récents et en bon état ! Merci.

L'équipe de la Bibliothèque vous souhaite une bonne année 2021

Permanences les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 9h30 à 11h30

Pour nous contacter pendant les horaires d'ouverture : 04.74.50.88.38

Ou par mail à notre nouvelle adresse : bibliostnizierlebouchoux@gmail.com

L'union musicale

Comme pour beaucoup d'associations, l'activité de l'Union musicale Saint Nizier Curciat a été bien réduite cette année. De septembre à mars, nous avons pu nous retrouver le vendredi, le samedi ou le dimanche pour 19 répétitions. La seule sortie de l'harmonie s'est déroulée au Château de l'Etoile dans le Jura où nous avons animé les journées portes ouvertes du domaine avec nos amis musiciens de Coligny, Frontenaud et Varennes Saint Sauveur. Les répétitions n'ont repris qu'en septembre 2020 en respectant le protocole sanitaire pour la santé de tous.

L'union musicale garde le moral et a déjà noté plusieurs dates à retenir : le dimanche 25 avril 2021 pour un concert à St Nizier avec l'harmonie de Replonges, le dimanche 2 mai 2021 pour un concert à Cormoz, le samedi 26 juin pour la fête de la musique à Curciat et le dimanche 4 juillet pour le festival à Viriat.

L'union musicale se chargera de l'organisation du festival en 2022 puisqu'il a dû être repoussé d'une année par l'harmonie de Viriat.

Nous espérons vous présenter nos calendriers 2021 et vous remercions de l'accueil qui nous est réservé chaque année.

Les musiciens de l'harmonie remercient les municipalités et les comités des fêtes pour leur soutien financier ou matériel ainsi que pour leurs engagements.

Nous sommes toujours heureux de voir arriver de nouveaux musiciens, l'ambiance est chaleureuse et décontractée, alors n'hésitez pas à venir vous faire plaisir avec nous si vous êtes musiciens.

Bress' Animation



Certains se souviennent que cette association, organisatrice de spectacles en lien avec le chant, la danse ou le théâtre, avait présenté, à Curciat Dongalon en 2006, un spectacle son et lumière, durant 3 jours, où de grands décors et des gradins avaient été installés au stade du village. 120 volontaires (artistes et bénévoles) avaient répondu présent à cette initiative de grande envergure et 1400 personnes avaient pu assister à ces représentations. Tous les bénéfices avaient été utilisés pour faire venir l'année suivante des groupes musicaux pour une grande fête de la musique. Les groupes se produisaient dans divers quartiers du village. 3 autres associations avaient pris en charge les buvettes.

Renée REVEIL-COSTA, metteur en scène pour cette initiative, a ensuite créé en 2008 un groupe vocal qui s'appelle l'ESSAIM BLANC au sein du Centre Hospitalier de Bourg en Bresse composé d'une vingtaine de professionnels de santé. Ils se produisent une fois par an en octobre.

Depuis 3 ans, l'association , a mis en place un deuxième groupe vocal , LA TROUPE ENCHANTEE, et les chanteurs répètent dans les locaux de l'espace de la Carronnière de Saint Trivier de Courtes.

Une première représentation à Curciat a déjà eu lieu en avril 2019, et les artistes devaient se produire en mars 2020.

Malgré l'épidémie, des répétitions ont pu reprendre tout l'été 2020 avec les précautions d'usage et jusqu'au début des vacances d'automne.

Les deux groupes préparent le même répertoire et se retrouvent ensemble pour les répétitions et les spectacles.

Effectifs de l'ESSAIM BLANC : 19

Effectifs de LA TROUPE ENCHANTEE : 18

Toutes les chansons sont en français harmonisées en 2 ou 3 voix et une gestuelle s'ajoute toujours à la présentation des chansons. Les chansons sont à apprendre mais un prompteur de secours à distance est toujours installé pendant les répétitions et les spectacles.

Les thèmes porteurs : la famille, les enfants, l'amour, l'amitié.

Les costumes de scène ne sont pas uniformes, seules les couleurs majoritaires sont choisies pour chaque spectacle.

Petite cerise sur le gâteau : Au sein du groupe vocal, la compagnie « chant Théâtre » de 10 personnes volontaires s'exerce pour une comédie chantée humoristique de 10 mm qui s'ajoute au concert annuel.

L'ambiance au sein du groupe est agréable, vivante, inspirée, et les rencontres hebdomadaires, riches en relations humaines, sont très attendues pour la plupart des adhérents de tous les âges (de 15 à 72 ans).

Les adolescents devront être accompagnés par un adulte pour être inscrits.

Les horaires sont nouveaux : de 18h à 20h chaque jeudi, sauf pendant les vacances, et c'est au rez de chaussée de l'espace de la Carronnière à Saint Trivier de Courtes (sauf pendant confinement).

ADHESION ANNUELLE : 30 €

INSCRIPTIONS toute l'année

CONTACT : bressanimation@orange.fr

Renée : 06 21 81 07 70

Page Facebook : Bress'Animation

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le CCAS constitue un outil principal pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

La commission CCAS de Curciat-Dongalon est composée d'élus et de membres non conseillers désignés par le Maire.
Elle se compose de 10 membres dont 5 élus : Justine CHENE, Frédérique CUCUEL, Laurent JANVIER, Carole MARTIN et Annie TEMPION.

Cette commission se réunit à la demande, pour étudier les dossiers qui relèvent de sa compétence à savoir les affaires sociales (demandes d'aides sociales émanant du Conseil départemental, attribution d'aide sociale d'urgence, suivi des demandes de logements sociaux...)

Un important volet de cette comission est dédiée aux personnes âgées. C'est dans ce cadre que chaque année, au printemps, un repas est organisé aux personnes de 73 ans et +.

En cette année si particulière en raison de la crise sanitaire, le repas n'a pu avoir lieu. Nous avons donc décidé d'offrir un colis à chacun des ainés de la commune. La distribution se fera en fin d'année dans le respect des gestes barrières. Durant les périodes de confinement, nous avons également contacté les personnes âgées pour leur apporter notre aide si besoin que ce soit pour faire des courses ou autre.

Si vous êtes ou si vous rencontrez des personnes isolées, en difficultés, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du secrétariat de mairie.

Le comité de fleurissement

Cette année, la plantation, pour une floraison printanière et estivale a elle aussi été perturbée.
Le conseil municipal, port du masque en vigueur, a retroussé ses manches, dans la précipitation pour agencer, harmoniser, marier des couleurs et variétés de fleurs, afin de donner une vie colorée et acceuillante à notre village.
Nous remercions tous les volontaires que nous n'avons pas pu solliciter pour les plantations, mais qui ont donné de leur temps, avec générosité pour l'entretien des massifs, et qui nous font part, à bon escient de leurs connaissances florales.



"Un simple regard posé sur une fleur et voilà une journée remplie de bonheur." Céline Blondeau



Les retraités

Cette année a été courte puisqu'on a arrêté les activités à la mi-mai 2020.
Le 09 janvier a eut lieu le concours de belote avec une participation de 64 doublettes
Pour l'année 2021,avec l'accord des membres du bureau,la cotisation sera exceptionnellement de 10,00 € par adhérent
En espérant que d'ici fin 2021 on pourra reprendre nos activités

Bonne Année et Bonne Santé à tous

Dates prévues de nos manifestations :
le vendredi 08 janvier 2021 concours de belote (incertain)
le jeudi 03 juin 2021 concours de pétanque



La FNACA

L'année avait bien commencé avec le thé dansant le 8 mars à St Trivier. Une centaine de personnes a fait régner une bonne ambiance avec Bresse musette mais certains danseurs ont hésité car ce maudit virus était déjà là.
Avec le confinement tout a été supprimé (cérémonie du 19 mars à Lescheroux, fin de la guerre d'Algérie, le repas chez Marie-France aussi)
Plusieurs anciens d'Algérie devaient etre décorés : Max BERNIGAUD, Julien BASSET, Gérard BASSET devaient recevoir la croix du combattant avec le diplôme et Gérard THIVENT la médaille et le diplôme du porte drapeau (l'emblème tricolore de la République).

Ils seront honorés lors d'une prochaine manifestation officielle dans la commune.

A la commémoration du 8 mai Guy BURTIN président du comité cantonal FNACA et Gérard THIVENT porte drapeau étaient présents au coté de Marie-Laure CLAPPAZ encore maire.

Le repas détente au plan d'eau de St Nizier et le voyage prévu le 3 septembre ont été aussi annulés.

Le 11 novembre c'est Guy et Gérard pour les anciens combattants qui ont accompagné Didier FLEURY nouveau maire à la commémoration.

L'A.G. Du 17 novembre 2020 est reportée au 16 novembre 2021.

Cette pandémie a changé notre façon de vivre. C'est beaucoup trop de malades et de morts mais ce n'est rien par rapport aux guerres du siècle passé (14/18 – 39/45 – 54/62 pour l'Algérie) et l'épidémie de la grippe espagnole.

Courage, on va s'en sortir et gardons le moral !!

Meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2021.

Les donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang compte 40 adhérents.

- Pour l'année 2020, nous avons eu 3 prélèvements de sang avec une augmentation de donneurs mais pas de nouveaux donneurs.
- Le concours de pétanque départemental a été annulé
- En 2021, l'EFS (établissement français du sang) organisera un prélèvement de sang dans chaque commune l'après-midi de 15h30 à 18h30.

Le vendredi 19 mars 2021de 15h30 à 18h30 à Curciat-Dongalon
Le vendredi 18 juin 2021 de 15h30 à 18h30 à St Nizier le Bouchoux
Le jeudi 28 octobre 2021 de 15h30 à 18h30 à Cormoz

Manifestations de l'année 2021 :
Samedi 13 février 2021 : Assemblée générale à Cormoz
Dimanche 28 mars 2021 : Tirage de la tombola du gigot de Pâques
Samedi 18 septembre 2021 : Repas annuel de l'amicale
Dimanche 19 décembre 2021 : Tirage de la tombola de la dinde de Noël

Bonne année 2021 !

Cœur de Bouchons

C'est une association ayant pour but la collecte de tous types de bouchons et couvercles plastiques en vue d'être revendus à une usine de recyclage française. L'argent ainsi collecté sert intégralement à financer du matériel pour les personnes handicapées afin de faciliter leur quotidien (Aide au financement d'un fauteuil roulant, aménagement de la maison…).







Cette deuxième année, bien la crise sanitaire, fut très encourageante. Les points de collectes existants fonctionnent toujours à merveille (La Boulang' de Mandarine de St Nizier le bouchoux, les écoles de St Nizier et Curciat), et un nouveau partenaire est venu nous rejoindre, Intermarché de St Trivier de Courtes où un collecteur y a été installé. Suite à des articles parus dans la presse, des personnes me contactent ou viennent me livrer directement leurs bouchons à mon domicile.

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre participation qui, par un geste simple et écologique, permet l'amélioration du quotidien des personnes à mobilité réduite.

L'année 2021 devrait aboutir sur de nouveaux partenariats afin de pouvoir récupérer encore plus de bouchons et couvercles en plastique. Mais qui dit collecte, dit aussi triage avant envoi en usine de recyclage, et là je l'avoue, je vais avoir besoin d'aide !!! Je réfléchis donc à l'organisation d'après midi de tri avec les bonnes volontés de ceux qui le souhaitent, lorsque les conditions pourront nous le permettre.

Pour tous renseignements : Arnaud GUIOT, 1443, route de Nanciat 01 560 St Nizier le Bouchoux
Tel : 06 60 67 39 75 Email : arnoguiot01@gmail.com https://www.facebook.com/C2B01-Haute-Bresse / https://www.facebook.com/coeur2bouchons

L'éveil du Chêne



Troubles du Spectre Autistique (TSA) ou autisme, Troubles de l'attention et de l'hyperactivité (TDAH), Troubles de la communication et des apprentissages (dyphasie, dyslexie, dyspraxie)... Autant de troubles neurodéveloppementaux qui ne doivent pas empêcher les enfants porteurs de rire, jouer, sortir, s'épanouir, partager comme les autres !

Qui sommes-nous?

Jules, 7 ans, habitant à Curciat-Dongalon (01) a été diagnostiqué TSA (Troubles du Spectre Autistique) non verbal en 2016, à l'âge de 3 ans. 3 ans c'est l'âge de son frère Axel mais tous les 2 n'auront pas le même nombre de portes ouvertes sur la vie. Très vite l'épanouissement, la scolarité, et l'avenir de Jules ont été restreints et semés d'embuches.
Nous, ses parents et toutes les personnes qui le souhaitent, sommes là pour ouvrir ces portes fermées pour que tous les enfants aient le maximum de choix possibles dans leur vie !

Les troubles du spectres autistiques c'est quoi ?

La communauté scientifique internationale et l'OMS décrivent l'autisme comme un trouble du développement du cerveau pendant sa période de maturation. Les origines ne sont pas encore élucidées mais pourraient être d'ordre génétique, biochimique, immunologique ou encore traumatique. Il n'existe pas de traitement curatif. Cependant, plus le diagnostic est réalisé précocement, plus la prise en charge permet de développer les capacités de communication avec autrui. De plus, une prise en charge adaptée permet de mieux vivre avec ce trouble.

L'association, ses objectifs :

En Janvier 2020, nous avons décidé de créer une association car nous nous sommes très vite rendu compte que le quotidien, le suivi, les prises en charge, la scolarité des enfants comme Jules étaient un véritable parcours du combattant. Notre but est de **soutenir, accompagner** et **informer** les familles en cours de diagnostic et/ou une fois le diagnostic médical établi, tant au niveau des démarches à effectuer, qu'à celui de l'apport d'un soutien humain amical et réel au sein de l'association en organisant des moments agréables pour que des enfants présentant un trouble du développement et leurs familles se retrouvent autour de différentes activités (jeux, sorties...)
Mais également d'offrir la possibilité à toute personne ayant un lien direct ou indirect avec une personne porteuse d'un trouble neurodéveloppemental de se **former**. Et bien sûr d'**informer** l'opinion publique sur ces troubles.

L' année 2020 n'était pas propice au lancement de l'association, nous avons quand même pu organiser une tombola ainsi qu'une kermesse le 23 Août dont les bénéfices serviront à organiser les premières sorties et activités !
Les activités seront ouvertes à TOUS les enfants car nous sommes convaincus qu'il ne faut pas isoler les enfants porteurs de ces troubles. Jules est actuellement scolarisé à l'école de Curciat-Dongalon avec un planning adapté et une AESH (Accompagnante des Élèves en situation de handicap), Il acquière de nombreuses compétences et lui qui a été diagnostiqué non verbal, enrichit tous les jours son vocabulaire grâce entre autre à ses camarades de classe.

Vous souhaitez avoir plus d'informations, contactez-nous !
Association l'éveil du Chêne 1 Clos des Jardinets 01560 CURCIAT - DONGALON
Justine CHÊNE 06 46 76 51 49 / Mail : eveilduchene@laposte.net
Facebook : L'éveil du chêne / Site internet : https://eveilduchene.wixsite.com

Les conscrits



Les conscrits de 2000, 2001, 2002 de Curciat Dongalon et de Saint Nizier ont repris les tournées des conscrits. Nous avons tous apprécié de rencontrer les habitants de nos deux villages.

Merci à tous pour votre accueil chaleureux ainsi que votre générosité. Malheureusement, pour le bien de tous, nous avons été contraints et forcés de suspendre les tournées.

A partir d'octobre 2020, les jeunes de 2003 auraient du nous rejoindre pour tourner et vous rencontrer, mais cela a été à nouveau impossible.

Tous les conscrits espèrent vous revoir le plus vite possible, mais en attendant, prenez soin de vous !

Nous vous souhaitons tous tout de même une belle fin d'année 2020, en espérant toutefois que 2021 soit plus festive.

Les conscrits.

Auguste Josserand de Saint Nizier, président des 2001.

Emma Gruel de Curciat, présidente adjointe des 2002.





L'Accueil de Jour « Louvenou », Pays de bresse – ADMR

L'Accueil de Jour s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées âgées de plus de 60 ans. Après un premier temps de visite de la structure puis un entretien au domicile par l'infirmier coordinateur, les bénéficiaires peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée.

Les prises en charge se déroulent sur deux sites : à Saint Trivier de Courtes le lundi et jeudi ; à Montrevel-en-Bresse le mardi, mercredi et vendredi.

La journée s'articule autour de différentes activités sollicitant mémoire, concentration, motricité en respectant les désirs des personnes accueillies ; le repas du midi est servi sur place et le transport assuré par la structure.

Un temps de répit est ainsi rendu possible aux aidants, permettant le maintien à domicile.

Les qualifications diverses des membres de l'équipe soignante permettent une prise en charge adaptée à chacun.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'infirmier coordinateur au 06 71 40 93 06 ou par mail accueil@aj.fede01.admr.org

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Le CLIC

Qu'est-ce que le CLIC ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un service personnalisé et gratuit à la disposition des personnes de plus de 60 ans, leur entourage ainsi que l'ensemble des professionnels travaillant auprès des personnes âgées. Financé par le Département de l'Ain et CA3B, le CLIC est un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention.

A quoi sert le CLIC ?

Si vous avez besoin d'informations sur les thématiques liées à la personne âgée, le CLIC est là pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans votre prise de décision. Elles peuvent concerner les services à domicile (portage de repas, téléassistance ou aide-ménagère), les structures d'hébergement ou de soins, les différentes aides financières existantes (allocation personnalisé pour l'autonomie…), l'amélioration ou l'aménagement d'un logement selon les besoins de la personne âgée ou encore les loisirs proposés pour les séniors.

Le CLIC est un service de proximité qui permet de faciliter l'accès aux droits des personnes âgées dans leur vie quotidienne en mettant en réseau tous les professionnels du secteur.

Le CLIC, c'est aussi des actions…

Des réunions d'informations et des ateliers sont organisés durant l'année sur des thèmes très divers auxquels vous pouvez participer librement (les séniors et les aidants). Par exemple, sur l'alimentation, la prévention des chutes, les troubles de l'audition…

La date à retenir :

Conférence sur la pratique d'internet et du numérique qui se tiendra le :

Mardi 8 juin 2021

Salle des fêtes d'Etrez

(sur inscription)

Où nous trouver ?

CLIC du Bassin Burgien :

11 rue Aristide Briand, 01000 Bourg-En-Bresse

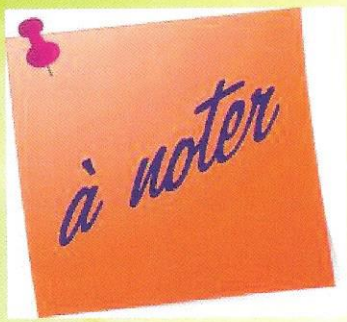
Heures d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30-12h30/ 13h30-17h00

04.74.22.11.11

clicbassinburgin@adag01.fr

Suivez l'actualité du CLIC sur notre site : www.adag01.fr

Informations pratiques



➢ La Mairie

Au 1er Janvier 2021, les horaires d'ouverture change, la mairie sera ouverte les lundis et jeudis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 18h.

Tel : 04 74 52 90 68

Mail : mairie.curciat@free.fr

Site internet : www.curciat-dongalon.fr

➢ Civisme

Les animaux



Qu'ils soient de compagnie, gardiens ou de chasse, les chiens ne doivent pas divaguer, ni sortir des propriétés au passage des véhicules, cyclistes ou piétons.

De plus en plus, nous sommes confrontés aux problèmes de chiens qui divaguent, causant parfois des dégâts.

Le bruit (arrêté préfectoral du 12 septembre 2008)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses, etc., ne doivent être effectués qu'aux heures suivantes :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le tri des déchets

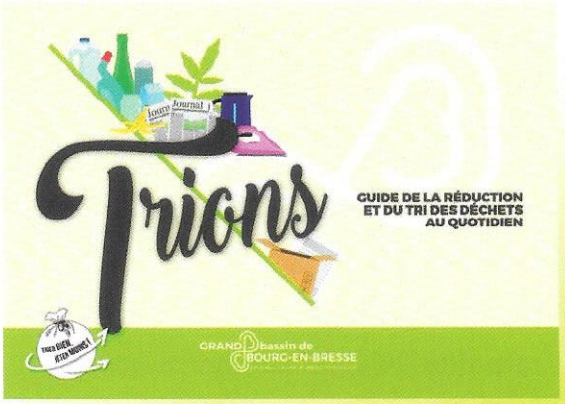
- **L'affaire de tous**

Les points consacrés au tri sélectif sont exclusivement destinés aux déchets recyclables. En aucun cas, ils ne peuvent constituer une déchetterie. Par ailleurs, la création de points de tri sauvages est rigoureusement interdite.

La collecte des déchets a lieu le mercredi matin. Les poubelles doivent être déposées le mardi soir.

- **Les bons réflexes**

La Communauté d'Agglomération a réalisé des guides du tri. Ils sont disponibles dans les mairies ou en ligne sur www.grandbourg.fr. Un rappel utile sur les règles de tri, mais aussi des astuces pour produire moins de déchet.



Brulage des déchets

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.

Les forces de sécurité sont fortement mobilisées dans la lutte contre le COVID-19 ; ne les surchargez pas inutilement !

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Déchetterie de St Trivier de Courtes

226 route des Brosses 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi : 14H-17H45 et samedi : 8H-11H45 / 14H-17H45

L'accès des particuliers et des professionnels se fait par carte, pour toute information complémentaire contactez le pôle territorial Antenne de Saint-Trivier de Courtes

La Carronnière au 04 74 30 77 41.

Vandalisme

Durant cette année, de nombreuses dégradations ont été constatées sur la commune. Notamment, toutes les vitres du bâtiment du stade ont été brisées, tags... La gendarmerie a été prévenue et est venue constater les faits. Une plainte a été déposée.

Nous rappelons à tous que selon l'article 322-1 du code pénal, la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

Et que selon l'article 322-3 du code pénal , cette peine est majorée entre autre si l'infraction est commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice, lorsqu'elle est commise par une personne dissimulant volontairement en tout ou partie son visage afin de ne pas être identifiée, lorsque le bien détruit, dégradé ou détérioré est destiné à l'utilité ou à la décoration publique et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public, lorsqu'elle porte sur du matériel destiné à prodiguer des soins de premiers secours.

Ou encore est commise à l'encontre d'un établissement scolaire, éducatif ou de loisirs ou d'un véhicule transportant des enfants.

De plus, des injures ont été proférées à l'encontre de plusieurs habitants de la commune. Le respect d'autrui est l'un des premiers principes que nous devons suivre, pour que la vie en société soit possible. A l'avenir, si de nouveaux faits d'agressions verbales sont constatés, des dispositions seront prises.

➢ Documents officiels

Carte d'identité / Passeport

Les demandes se font dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des demandes de passeports et de cartes d'identité, la mairie de Montrevel en Bresse en fait partie.

A savoir :

– Les demandes et les remises des documents (création, renouvellement) se font uniquement sur rendez-vous.
- Les rendez-vous se déroulent dans le respect des mesures sanitaires.
- La prise de rendez-vous se fait en ligne sur le site www.montrevel-en-bresse.fr ou par téléphone au 04 74 25 60 28. du lundi au vendredi, entre 11h et 12h uniquement.
La durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. La validité est de 10 ans pour les mineurs.

Liste électorale

Vous venez d'emménager ? Pensez à vous inscrire sur la liste électorale avant le 6ème vendredi précédent le scrutin.

Présentez-vous en mairie muni :
- de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone fixe, avis d'imposition…).
A savoir :
Les jeunes de 18 ans, de nationalité française, sont inscrits d'office sur la liste électorale. Les personnes concernées sont informées de leur inscription par courrier.

Recensement citoyen

Les jeunes de nationalité française, âgés de 16 ans révolus, doivent se faire recenser. Le recensement s'effectue à la mairie du domicile.
Présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) et du livret de famille.
Cette démarche peut-etre réalisé seul, sans vos parents.
Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez-la précieusement : aucun duplicata ne sera délivré.

➢ Urbanisme

Un point sur la législation :

Le droit de la propriété est distinct du droit de construire. Ce dernier est soumis à autorisation.
La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.
Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.
Un certificat d'urbanisme (CU) positif, ne dispense pas de déposer une autorisation d'urbanisme adaptée au projet (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager...).
Un certificat d'urbanisme est valable 18 mois à compter de sa délivrance.

Il existe 4 types d'autorisations d'urbanisme :

- **la déclaration préalable de travaux** : cette demande d'autorisation de travaux s'applique généralement aux travaux de faible importance ayant un impact limité sur l'aspect extérieur et la taille de la construction.
- **le permis de construire** : obligatoire pour faire construire une maison individuelle ou un immeuble, cette autorisation d'urbanisme concerne essentiellement des travaux de grande ampleur (construction de bâtiment même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, agrandissement, transformation d'usage d'une construction existante...).
- **le permis d'aménager** : il s'agit d'un permis permettant de vérifier la conformité de travaux d'aménagement d'un terrain aux règles d'urbanisme. Ce type d'autorisation de travaux est notamment nécessaire pour la création d'un lotissement, d'un terrain de camping, d'un parking, ou d'un terrain de sport.
- **le permis de démolir** : cette autorisation d'urbanisme est nécessaire dans le cadre de la démolition partielle ou complète d'un édifice protégé, ou lorsque le bâtiment à démolir est situé dans une zone imposant le recours à un tel permis. Lorsqu'une démolition précède un projet de construction ou d'aménagement, celle-ci est généralement intégrée au permis de construire ou d'aménager.

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat de mairie.

➢ Location de la salle polyvalente

◆ Habitant de la commune :

Salle

- 1 jour : 135,00 €
- 2 jours : 185,00 €

Salle + annexe

- 1 jour : 195,00 €
- 2 jours : 270,00 €

◆ Extérieur

Salle

- 1 jour : 195,00 €
- 2 jours : 255,00 €

Salle + annexe

- 1 jour : 270,00 €
- 2 jours : 370,00 €

➢ Cimetière

Tarifs concession :

15 ans : 100 €

30 ans : 140 €

50 ans : 180 €

Tarif colombarium :

10 ans : 160 €

➢ Nourrices agrées

Cécile CACHEUX :07.60.88.23.47	Sophie LASSERE : 06.35.51.36.35
Laurence MOREL 06.61.26.29.93	Sandra SOUFFERANT 06.64.62.41.64

➢ COVID

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 :

- Restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appellez le SAMU (15) ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000



➢ Pôles territoriaux : des services de la CA3B assurés en proximité

Lieux d'accueil du public, les pôles territoriaux sont des lieux d'accueil du public apportent des réponses à toutes questions relatives à la Communauté d'Agglomération et à l'exercice de ses compétences (déchets, transport à la demande, ...).

Ils assurent aussi bien d'autres fonctions. Ils suivent l'activité des équipements communautaires de leur secteur, gèrent le planning des locaux sportifs et sont, par ailleurs, les interlocuteurs privilégiés des associations du territoire.

Enfin, ils accompagnent les communes dans leurs relations avec la CA3B. Ils assurent le suivi des budgets d'investissement du Plan d'équipement territorial dont les projets sont définis par les Maires des conférences. Ils pilotent aussi les instances de gouvernance locales (conférences territoriales, réunion des maires, groupes de travail). Leurs missions évoluent régulièrement pour devenir de véritables relais territoriaux des politiques et services communautaires.

Les pôles territoriaux assurent des missions de proximité essentielles en direction des élus, des associations et des habitants du territoire.

En pratique

Pôle territorial de Ceyzériat Place des anciens combattants 01250 Ceyzériat Ouvert lundi mardi mercredi jeudi vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél : 04 74 25 04 91. ceyzeriat@ca3b.fr	Pôle territorial de Val-Revermont 12 place du champ de foire 01370 Val-Revermont Ouvert du lundi au jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30, vendredi 9h-12h30 et 14h-17h. Tél : 04 74 42 38 40. polevalrevermont@ca3b.fr
Pôle territorial Bresse Mail : polebresse@ca3b.fr Antenne de Montrevel-en-Bresse Cité administrative Place de la Résistance 01340 Montrevel-en-Bresse Tél : 04 74 25 68 98.	Antenne de Saint-Trivier de Courtes La Carronnière 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes Tél : 04 74 30 77 41.

➢ Transport à la demande

Depuis le 2 Septembre 2019, la CA3B (communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse) a mis en place le service de transport à la demande. Ce service est ouvert à tous.

Où ?

De point d'arrêt à point d'arrêt depuis Curciat-Dongalon, le point d'arrêt se trouve à la Mairie vers Attignat (Village), Bourg-en-Bresse (Carré Amiot), Montrevel-en-Bresse (Rond Point), St-Trivier-de-Courtes (Pré de la Dîme), Viriat (Hôpital Fleyriat 1).

Quand ?

Du Lundi au samedi, hors jours fériés.
La réservation est obligatoire : le véhicule passe uniquement si une réservation est enregistrée.
En cas d'Aller/Retour, deux réservations sont à effectuer.
Vous pouvez effectuer votre réservation 1 mois avant votre trajet et jusqu'à 2h avant.
En cas de déplacements récurrents, il est possible de programmer vos réservations.

Horaires d'arrivée sur les 5 pôles d'attractivité au départ de Curciat - Dongalon

St Trivier de Courtes Pré de la Dîme	Montrevel en Bresse Rond Point	Attignat Village	Viriat Hôpital Fleyriat 1	Bourg en Bresse Carré Amiot
7h00	7h20	7h30	7h45	7h55
11h10	11h30	11h40	11h55	12h05
13h30	13h50	14h00	14h15	14h25
16h05	16h25	16h35	16h50	17h00

Départ de votre arrêt : horaire précisé la veille en fin d'après-midi par mail, sms ou appel

Les horaires d'arrivée à Bourg-en-Bresse ou sur l'un des pôles du secteur sont garantis. Au retour, les horaires de départ de Bourg-en-Bresse ou de l'un des pôles du secteur sont garantis.

Comment ?

Le service Rubis'Plus est réalisé par des véhicules légers. Le conducteur privilégie les trajets les plus rapides et les plus courts.
L'itinéraire et le temps de trajet varient en fonction des réservations.
La veille de votre départ, en fin d'après-midi, vous recevez un mail, un sms ou un appel (selon votre préférence), qui vous précise l'heure de départ depuis votre arrêt.
L'heure de prise en charge vous est précisée par téléphone si vous réservez le jour même.

Combien ?

Tous les titres Rubis sont valables sur le transport à la demande, à l'exception du titre 1 Aller/Retour par Jour Scolaire.

Pour être valable, votre ticket doit être validé.

Vous pouvez acheter un ticket unité auprès du conducteur de votre transport à la demande.

Ticket unité : 1,30 € = 1h à compter de la 1ère validation, en vente auprès du conducteur différents tarifs et cartes sont disponibles. (informations sur le site www.rubis.grandbourg.fr ou au 04 74 45 05 06)



➢ La Fibre optique

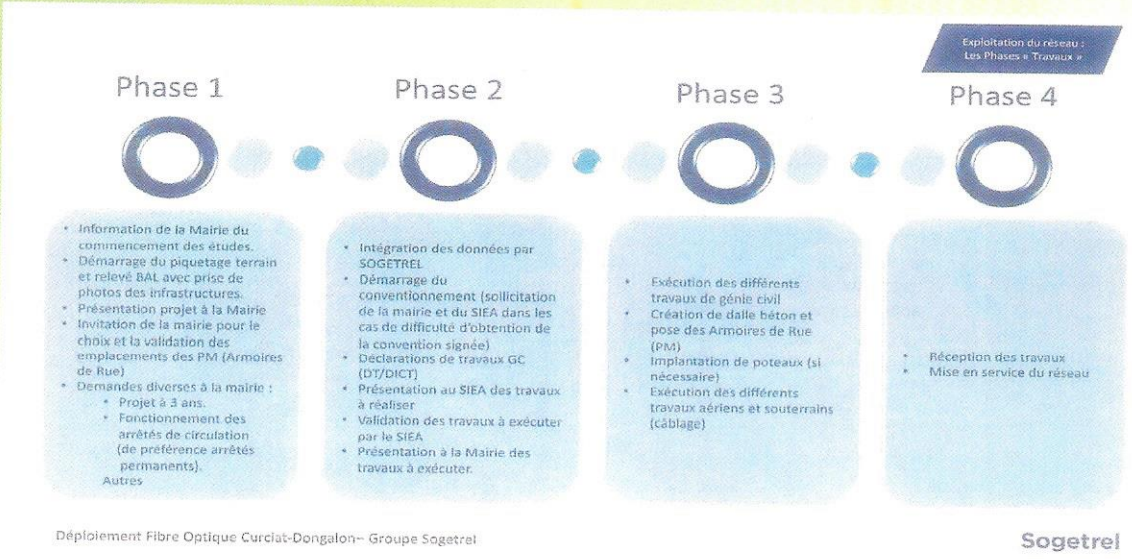
La fibre optique se développe sur le territoire français depuis 2007 et permet à de nombreux foyers de profiter d'une connexion très haut débit.

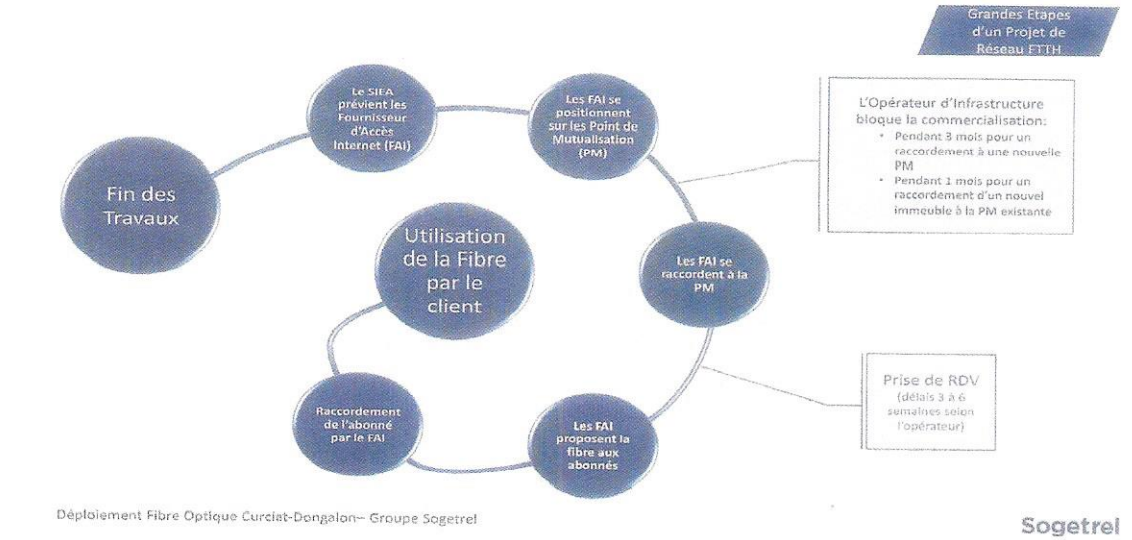
Comment se matérialise une fibre optique ?

Techniquement, la fibre optique est un fil de verre ou de plastique servant de guide à un signal lumineux qui va permettre de transmettre des informations et des données à vitesse très élevée et sans risque de perturbations.
Cette vitesse de transmission offre une connexion haut débit de qualité aux particuliers comme aux entreprises.
Principalement présente dans les grandes villes, la France progresse chaque jour dans le déploiement du rattachement à la fibre optique.

Les avantages de la fibre optique

Le débit est plus élevé mais aussi de meilleure qualité et sur de plus grandes distances.
L'usage simultané est aussi beaucoup plus confortable étant donné la performance du débit proposé. Ainsi, plusieurs personnes dans le même foyer ou le même établissement pourront profiter d'une connexion haut débit sans se soucier de l'activité internet des autres.
La fibre optique permet également de développer l'utilisation de nouveaux services comme les offres de domotiques, certaines applications,





WANTED
BéNéVOLES

La Maison d'Enfants à Caractère Social Seillon de Saint-Nizier-le-Bouchoux, accueille 36 enfants âgés de 3 à 15 ans, pour la plupart placés par le Juge des Enfants, qui a considéré qu'ils étaient en danger au domicile familial, qu'il s'agisse d'un danger physique, affectif ou psychologique.
Les professionnels qui interviennent à la MECS partagent tous au moins un point commun : l'ambition d'aider ces jeunes à grandir, à devenir des adultes aussi épanouis que possible et des citoyens responsables. Mais la route est longue pour se construire dans le contexte de vie qui est le leur. Alors nous essayons de leur donner un maximum de repères et de points d'appuis pour qu'il puisse s'y accrocher pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

Au milieu de toutes ces incertitudes, un des repères auxquelles peuvent s'accrocher les enfants pour s'extraire d'une situation sociale ou familiale parfois aliénante est celui de l'école. **La scolarité reste un espace des possibles pour les jeunes que nous accueillons. La réussite scolaire doit être une priorité, un objectif de premier plan**. Les enfants accueillis peuvent se saisir de l'école comme un espace où ils sont dégagés des enjeux familiaux, de l'étiquette de « l'enfant placé » et des contraintes de la vie en collectivité.

Malgré nos efforts, notre accompagnement à la scolarité est très insuffisant. Les éducateurs ont très peu de temps pour aider aux devoirs, et rares sont les moments où ils peuvent s'assoir ne serait-ce que 10 minutes près d'un enfant pour lui réexpliquer une leçon. Et pour cause ils sont deux professionnels à aider aux devoirs des groupes de 12 enfants entre 17h et 19h, au moment même où il s'agit également d'appeler les parents, de prendre les douches, de régler un conflit ou d'apaiser un chagrin. Tout un programme !

Alors, nous faisons au mieux. Mais c'est loin d'être suffisant pour leur offrir une chance convenable de réussir leur scolarité. Aussi, si vous souhaitez soutenir notre démarche, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Il n'y a pas de critère ou de compétence particulière, juste l'envie et un peu de patience.

Nous recherchons des bénévoles prêts à offrir de leur temps (1h par semaine, une après-midi par mois, tous les quinze jours, peu importe...) pour offrir un peu de temps individualisé d'aide aux devoirs aux enfants que nous accueillons.

Y. LAMBERT
Responsable de Site

Instituts d'enfants SEILLON

MAISON D'ENFANTS Seillon
29, Chemin du Boudet
01560 ST NIZIER LE BOUCHOUX
Tél. 04.74.52.99.10
Fax : 04.74.52.95.33
mecs.stnizier@ieseillon.net

adapa

AIDER & ACCOMPAGNER
À DOMICILE

RÉSEAU UNA

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE



Aide aux proches aidants

Prévention

Objets connectés

Portage de repas

Aide et soins à domicile

Aide à la fonction d'employeur

Alternatives aux domiciles

Transport accompagné

Évaluation à domicile sans engagement

contact@adapa01.com

04 74 45 59 64

NOUVEAU **SITE INTERNET**

Retrouvez toutes les informations sur l'ADAPA en ligne

www.adapa01.fr

Pavillon B2
Allée de la Santé
01190 PONT DE VAUX
Permanence le
Mercredi 9h - 11h

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi

Vous êtes un particulier et vous avez des besoins ponctuels ou réguliers...



Pour entretenir votre intérieur

Ménage, repassage, nettoyage de vitres....



Pour entretenir vos espaces verts

Taille de haies, tonte, désherbage, bêchage, débroussaillage....



Pour des travaux de bricolage

Peintures, petite maçonnerie, pose de parquets flottants...

Pour cela un seul contact Val de Saône Intermédiaire

Véritable service de proximité depuis 25 ans, nous mettons à disposition du personnel, nous nous occupons de toutes les démarches administratives

50% de déduction fiscale

Pour tous renseignements complémentaires et tarifs, n'hésitez pas à nous contacter, ou à venir dans nos locaux au 204 Route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges :

Tél : 03 85 31 08 12

Fax : 03 85 31 08 09

Mail : contact@vsi01.fr

Site internet : http://www.val-de-saone-intermediaire.fr/

Calendrier des manifestations 2021*

vendredi 8 janvier 2021	Concours de belote club des retraités
samedi 30 janvier 2021	Vente de plats à emporter à la cabane de chasse (réservations entre le 15/12 et le 17/01)
samedi 13 février 2021	Assemblée générale des donneurs de sang à Cormoz
dimanche 14 février 2021	Concours de coinche à St Nizier sou des écoles
samedi 13 mars 2021	Représentation théatrale Gymnastique
vendredi 19 mars 2021	Prélèvement de sang à Curciat-Dongalon
dimanche 28 mars 2021	Tirage de la tombola du gigot de Pâques des donneurs de sang
samedi 3 avril 2021	Vente boudin, terrines et gaufres à la cabane de chasse.
samedi 17 avril 2021	Moules frites à curciat sou des écoles
dimanche 25 avril 2021	Concert de l'union musicale à St Nizier avec l'harmonie de Replonges
dimanche 2 mai 2021	Concert de l'union musicale à Cormoz
jeudi 3 juin 2021	Concours de pétanque club des retraités
dimanche 6 juin 2021	Fête de la pêche
vendredi 18 juin 2021	Prélèvement de sang à St Nizier le Bouchoux
samedi 26 juin 2021	Fête de la musique à Curciat
dimanche 4 juillet 2021	Fête de l'andouillette
dimanche 4 juillet 2021	Festival à Viriat en présence de l'union musicale
dimanche 1 août 2021	Vide grenier du comité des fetes
dimanche 8 août 2021	Bréchets de la chasse
samedi 18 septembre 2021	Repas annuel de l'amicale des donneurs de sang
vendredi 15 octobre 2021	Soirée Zumba à curciat sou des écoles
jeudi 28 octobre 2021	Prélèvement de sang à Cormoz
samedi 11 décembre 2021	Marché de Noël à curciat (sou des écoles)
dimanche 12 décembre 2021	Vente d'escargots du tennis sur le marché du père Noël à St Trivier de Courtes
dimanche 19 décembre 2021	Tirage de la tombola de la dinde de Noël

*sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)